

ATELIER

Formes urbaines et Eaux pluviales

13 octobre 2015

Grenoble

Contexte

- Compétence Eaux Pluviales historiquement rattachée à l'assainissement
- Problèmes de l'approche « tout tuyaux » : Pollution liée au ruissellement, pollution liée au fonctionnement des déversoirs d'orage, coûts de gestion des réseaux, enjeux liés au changement climatique etc.
- Réponse actuelle : gestion « à la source »



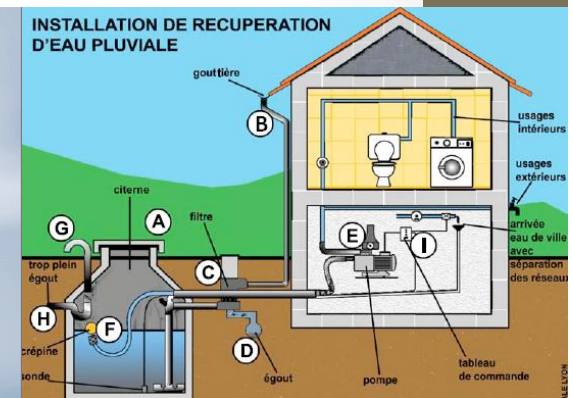
Réglementation

- Historiquement, limitation des usages de l'eau de pluie et priorité donnée à l'approche réseau
- Depuis quelques années, **évolution des discours**
- Discours de l'Etat** : les projets d'urbanisme ne doivent pas mener à une aggravation du risque à l'aval
- Les institutions locales** se sont également saisies de la problématique
- Mais problème : absence de texte sur l'exercice de la compétence et les moyens associés



Enjeux

- Limiter les risques inondation et pollution
- Limiter le ruissellement pour permettre un aménagement durable
- Concilier les usages eau potable et non potable
- Diminuer les externalités environnementales
- Faire émerger de nouveaux usages de l'eau pluviale à l'échelle des habitations et des quartiers/villes



Freins identifiés - 1

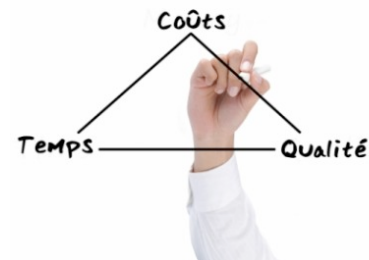
Freins identifiés	Questionnements
Coûts	Comment identifier les coûts et financer le service ?
Gouvernance	Quelle(s) procédure(s) mettre(nt) en œuvre pour intégrer les contraintes sans surcoût et permettre l'acquisition d'une vision partagée des enjeux ?
Compétence	Faut-il mieux rattacher la compétence Eaux Pluviales à une compétence connexe ou l'exercer directement ? Comment la financer ?
Contradictions des normes applicables	Quelles règles appliquer lorsque les normes applicables sont <i>a priori</i> contradictoires ?
Impact(s) sur l'eau potable	Quel(s) impact(s) des techniques alternatives sur le service d'eau potable ?

Freins identifiés - 2

Freins identifiés	Questionnements
Sécurité sanitaire	Comment garantir la sécurité sanitaire des installations et communiquer pour faire accepter ces installations ?
Gestion	Comment entretenir les ouvrages et quels coûts associer ?
Procédures à respecter	Comment rendre cohérent le temps de la définition et de la réalisation des projets avec celui des procédures administratives ?
Information / communication	Comment faire circuler l'information concernant les solutions à adopter ? Comment communiquer auprès des habitants sur les ouvrages et les usages appropriés ?
Méthodologie	Quelle méthodologie de recueil d'information mettre en place pour identifier les techniques les plus pertinentes ? Comment quantifier les usages Eaux Pluviales ?
Risques	Comment prendre en compte la question du risque dans les aménagements Eaux Pluviales ?

Réponses proposées

- Partir de l'empirique et recourir à la prospective
- Débattre sur les objectifs de l'aménagement en amont du projet
- Mettre en place des mécanismes de concertation
- Intégrer les coûts de gestion
- Equilibrer le rôle des acteurs publics et privés
- Construire des projets évolutifs et adaptables
- Proposer des équipements visibles à l'œil nu
- Se saisir des documents d'urbanisme locaux
- Communiquer sur les aménagements et sensibiliser la population
- User des outils juridiques qui permettent de sécuriser l'ouvrage sur le long terme



Travail réalisé par le groupe en 2015

- **Définition d'une vision d'ensemble de la problématique Eaux Pluviales**
- Discussion sur les solutions les mieux adaptées au contexte
- **Identification des difficultés à la conduite d'un projet innovant**
- **Identification des solutions simples et robustes qui garantiront la pérennité des aménagements**
- Identification des outils de gestion qui peuvent être intégrés dans les Schémas Directeurs
- Identification des mécanismes de concertation et communication qui peuvent être associés aux projets
- Recensement des projets innovants à l'échelon national
- Identification de possibilités concrètes d'aménagement suivant des techniques alternatives

Objectifs proposés en 2016

- **Enquêter sur 3 à 4 expériences innovantes de gestion des eaux pluviales à l'échelle du SCOT**
- **Réaliser des fiches de présentation /synthèse des expériences innovantes** sur le périmètre du Scot
- Proposer des lignes directrices pour bâtir un projet innovant
- Organiser un séminaire de clôture autour du thème : réaliser un projet d'urbanisme « idéal » intégrant les eaux pluviales : une utopie nécessaire ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble